

# AFRICA TOP STRATEGIES

Infos stratégiques pour décideurs d'Afrique. Veille stratégique. N°04. Avril 2024

## Starlink en Afrique

### Les défis à ne pas manquer

Pourquoi les pays Africains doivent négocier avec SpaceX d'Elon Musk.

Par Beaugas Orain  
DJOYUM de





## Internet : Pourquoi les pays africains doivent amadouer et non repousser Starlink

Plusieurs pays africains ont demandé à Starlink d'arrêter la commercialisation de ses services d'Internet par satellite. Ou alors mettent des freins à l'arrivée de Starlink. Parmi eux, on peut citer le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Botswana, la Guinée ou encore l'Afrique du Sud, pays d'origine d'Elon Musk, propriétaire de SpaceX qui commercialise Starlink.

À la surprise de plusieurs pays et de nombreux utilisateurs, Starlink a décidé ce 16 avril 2024 de suspendre dès le 30 avril 2024 sa connexion Internet par satellite dans les pays où il ne dispose pas encore des autorisations nécessaires. Son message a été envoyé à plusieurs abonnés présents dans les pays où Starlink n'est pas encore officiellement installé. Y compris chez les milliers de Camerounais qui utilisent ce service

**Comme par hasard, une situation qui, même si elle est aussi motivée par les exigences de l'administration américaine au regard des défis sécuritaires, place Starlink en position de force.**

**Et contraint en quelque sorte les États et régulateurs africains avides d'une bonne connexion Internet à faire le chemin inverse : se rapprocher davantage de Starlink.**

# Starlink en Afrique

## Le train à ne pas rater

Depuis plusieurs semaines, au fur et à mesure que Digital Business Africa relaie les informations au sujet des demandes des États et régulateurs télécoms africains à l'endroit de Starlink, plusieurs professionnels du numérique m'ont demandé si je suis pour ou contre l'interdiction de Starlink au Cameroun et dans les autres pays africains.

Ma réponse est évidemment oui. Je suis contre ces demandes de suspension des services de Starlink aux utilisateurs africains. Car, à la demande de ces pays et des régulateurs, Starlink suspend ou bloque l'utilisation de ses services d'Internet par satellite. Cela a été le cas en RDC et c'est l'option choisie par Starlink pour ne pas se mettre à dos les autorités légales des pays africains.

Sa récente décision de suspendre son service Internet dès le 30 avril 2024 dans plusieurs pays du monde qui n'ont pas autorisé Starlink renforce ce choix, même si l'on peut également y voir le besoin de SpaceX de ne pas aller à l'encontre des besoins et des intérêts américains.

Par contre, je milite pour que Starlink respecte la réglementation applicable dans les pays africains. C'est pourquoi je pense que le Cameroun et plusieurs États africains devraient, dès à présent, se rapprocher de Starlink pour demander soit le rétablissement et/ou le maintien de la connexion Internet dans le pays (les utilisateurs peuvent se connecter en attendant la finalisation du processus de l'autorisation), soit l'accélération du dépôt du dossier de Starlink pour exercer légalement dans les pays en forçant à l'avance leur calendrier prévisionnel de déploiement.

**Voici pourquoi en huit points.**

**Par contre, je milite pour que Starlink respecte la réglementation applicable dans les pays africains. C'est pourquoi je pense que le Cameroun et plusieurs États africains devraient, dès à présent, se rapprocher de Starlink pour demander soit le rétablissement et/ou le maintien de la connexion Internet dans le pays (les utilisateurs peuvent se connecter en attendant la finalisation du processus de l'autorisation), soit l'accélération du dépôt du dossier de Starlink...**



## **Beugas Orain DJOYUM**

CEO de ICT Media STRATEGIES

Ayant compris les enjeux, les tours et contours du numérique depuis 2010, Beugas Orain DJOYUM a bâti sa réputation dans le domaine de la veille stratégique dans le secteur des TIC, des télécoms et du numérique en Afrique . Mais aussi dans les secteurs de l'e-Réputation, du Personal and Nation branding et du marketing digital.

Au fil des ans, il s'impose dans ces domaines tant au niveau national qu'international. Il partage avec les décideurs des notes de veille dans le secteur du numérique.

À travers les formations et études que mène le cabinet ICT Media STRATEGIES qu'il dirige, en association avec plusieurs experts, il n'hésite pas à partager ses connaissances avec les entreprises et particuliers.

Il est également le directeur de publication de Digital Business Africa ([www.digitalbusiness.africa](http://www.digitalbusiness.africa)), la plateforme web d'infos stratégiques sur les TIC, les Télécoms et le Numérique en Afrique.

## 1 – La productivité des jeunes et des entreprises

Suspendre la connexion Starlink, c'est empêcher la productivité des entreprises et des PME locales. Il va sans dire que ce qui fait la particularité de Starlink, c'est la rapidité de la connexion Internet avec des débits allant jusqu'à plus de 200 Mbps. Quoi de plus pour booster la productivité et la rentabilité des startups, des PME, des entreprises et des consultants indépendants qui travaillent à distance ? Plus un particulier, une PME ou une entreprise gagne en productivité, plus les revenus de l'entreprise augmentent, mieux l'État gagne. Non seulement avec l'augmentation des taxes, mais aussi par la résorption du chômage.

Je vois très vite des gens me dire que des opérateurs et des FAI locaux peuvent également fournir ces débits. Mais à quel prix ? Et surtout, avec quels débits ?

Depuis l'incident ayant paralysé les câbles sous-marins à faible optique dans plusieurs pays en Afrique en mars 2024, l'on voit très bien les problèmes rencontrés par les abonnés et les entreprises qui dépendent uniquement de ces câbles à fibre optique. Et le problème persiste jusqu'à ce jour, car les débits proposés par le passé aux utilisateurs et aux abonnés ne sont toujours pas respectés.

Au Cameroun, parmi les solutions préconisées, il a été suggéré la démocratisation de l'usage des solutions alternatives aux câbles sous-marins. « L'institution de la diversification des voies d'accès à

l'Internet avec des voies de redondance satellitaire » est par exemple l'une des mesures préconisées par le Minpostel au Cameroun. STARLINK fait partie de ces solutions.

Plus encore, le président Paul Biya n'a cessé d'inviter les jeunes à oser le numérique comme dans son discours du 10 février 2023. Il déclarait alors : *« Je tiens cependant à vous encourager à vivre au rythme de votre temps et à tirer avantage du développement numérique et technologique pour améliorer, dans le monde réel, vos conditions de vie et celles de vos compatriotes. »*

Il se trouve que le rythme actuel du temps de nombreux jeunes est celui du besoin d'une connexion Internet fluide, abordable et de très bonne qualité. Afin de mieux tirer avantage du développement numérique. Starlink apparaît comme un début de solution. *« Sachez les saisir, non seulement pour votre épanouissement personnel, mais aussi pour votre contribution à l'œuvre de construction nationale qui constitue le grand défi qui interpelle tous les Camerounais, sans exception »*, conseillait le président Paul Biya aux jeunes en 2022 parlant du numérique. Remplacez numérique par Starlink dans cette citation du président, qu'elle garderait tout son sens.

Pour leur épanouissement personnel et pour mieux contribuer à l'œuvre de construction nationale, de nombreux jeunes ont besoin d'une très bonne connexion Internet. StarLink l'offre.

# Internet pour tous

## 2 – Suspendre la connexion Starlink, c'est aggraver la fracture numérique

Suspendre la connexion Starlink, c'est également priver les personnes et les populations vivant dans les zones rurales de la connexion Internet. Nous savons bien que dans plusieurs villages au Cameroun et en Afrique, il est difficile de se connecter à l'Internet. Contrairement à ce qui s'observe dans les villes. C'est ce que les spécialistes appellent la fracture numérique géographique.

Les zones blanches et non couvertes par les réseaux télécoms, il y en a donc à profusion en Afrique. Car les telcos traditionnels refusent très souvent (ou traînent le pas) de s'y rendre en raison de la faible productivité et de la rentabilité.

StarLink peut bien desservir ces zones. En rappel, en France, le 18 février 2021, l'Arcep avait attribué une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques à la société Starlink Internet Services pour un réseau ouvert au public lui permettant de fournir un accès à Internet fixe par satellite en France. Mais, le 05 avril 2022, le Conseil d'État a annulé cette autorisation. À la suite d'une nouvelle demande de Starlink, l'Arcep a ouvert une consultation publique le 08 avril 2022, conformément à la décision du Conseil d'État, pour recueillir les réactions des acteurs intéressés.

Les réponses et les contributions à cette consultation publique ont clairement fait ressortir l'intérêt du service Starlink pour développer la connectivité des « zones blanches » mobiles ou mal desservies par les réseaux fibrés. Conséquence, le 25 mai 2022, l'Arcep a à nouveau attribué à la société Starlink une nouvelle autorisation d'utilisation des fréquences sollicitées.

*« Grâce à Starlink, je peux proposer un accès Internet de qualité à mes clients vu que mon branchement à la fibre n'est pas avant 04 ans (au mieux) et que mon accès ADSL n'a pas assez de bande passante pour proposer un service de qualité. La suppression du service Starlink me serait professionnellement très préjudiciable »,* avait déclaré lors de cette consultation publique un usager français de la périphérie. La même réaction est celle qu'on peut observer au Cameroun et dans de nombreux pays.

**Couvrir  
les zones blanches**

**Un accès Internet  
de qualité**

**Un secours pour  
les réseaux fibrés**



### 3. Interdire Starlink, c'est priver l'État de ressources substantielles

Au Nigeria, le coût d'acquisition du kit Starlink est de 378 000 nairas (179 000 F.Cfa au cours actuel du naira au 08 avril 2024), les frais de livraison de 16 700 nairas (7 800 F.Cfa au cours actuel du naira au 08 avril 2024). Soit au total 394 700 nairas (185 500 FCFA au cours actuel du naira au 08 avril 2024). L'abonnement mensuel au service, lui, coûte 38 000 nairas (17 800 FCFA au cours actuel du naira au 08 avril 2024).

Le Nigeria applique un taux de TVA de 7,5 % pour le paiement de chaque abonnement mensuel. Ce qui fait que sans cette taxe, le coût mensuel revient à 35 348,84 Nairas. Selon la Nigeria Communications Commission (NCC), en septembre 2023, avec 11 207 abonnés actifs, Starlink se positionnait déjà comme acteur compétitif et se plaçant au quatrième rang sur le marché des abonnés des Fournisseurs d'accès Internet (FAI) du Nigeria, derrière Spectranet (113 747), Tizeti Network (19 126) et ipNX Nigeria (14 871).

Avec la collecte de la TVA à ces 11 207 abonnés actifs, Starlink collecte pour le fisc nigérian environ 15 millions de francs CFA par mois. Sans compter les différentes autres taxes que l'opérateur est appelé à reverser à l'État. Des ressources non négligeables pour une économie nigériane en crise avec la chute du Naira.

Le marché nigérian n'est pas celui du Cameroun ou de la RD Congo. Mais interdire Starlink, c'est aussi priver l'État de ces ressources financières.

# Faire le bon choix : celui de l'excellence

## **Oprah Winfrey**

Actrice, Animatrice, Artiste,  
Femme d'affaires, Productrice

**“Que l'excellence soit votre  
marque... Lorsque vous êtes  
excellent, vous devenez  
inoubliable. Faire le bon  
choix, même si personne ne  
sait que vous faites ce qu'il  
faut, vous apportera toujours  
la bonne chose.”**

## 4 – Autoriser Starlink, c'est inciter les FAI locaux à l'excellence

Je vois déjà des arguments s'élever pour dire qu'autoriser Starlink serait également un moyen de fragiliser les FAI locaux. Argument également évoqué au Cameroun où Camtel, l'opérateur historique national, pourrait être mis en difficulté. Ce qui n'est pas faux en soi. Mais, c'est de la compétition que naît l'excellence. Si les FAI locaux et les opérateurs télécoms Camtel, MTN, Orange, Airtel, Moov Africa et autres s'ajustent en offrant une bonne qualité de service Internet (je veux dire des débits conséquents) à un coût abordable, Starlink aura du mal à capter plus de clients déjà satisfaits.

En effet, l'acquisition de ce simple kit en lui-même représente déjà un frein. Pour le moment au Cameroun, en l'absence de Starlink de manière officielle, il faut déboursier entre 350 000 et 700 000 francs CFA pour acquérir l'antenne et son kit d'utilisation. Ce qui n'est pas à la portée de tous. Surtout pas dans les zones rurales.

Au Nigeria, MTN en lançant sa 5G a donné des débits intéressants à ses abonnés qui ne se ruent pas trop sur Starlink, donnant d'ailleurs des débits en upload meilleurs que Starlink qui a de meilleurs débits en download. Comme l'indiquait la ministre camerounaise Minette Libom Li Likeng, Camtel et les autres doivent donc se mettre dès à présent à jour afin de ne pas être balayés par la vague Starlink.

# Anticiper...

## 5 – Sur le contrôle de l'État sur Starlink

---

Bon nombre de personnes se demandent en effet comment fera Starlink si un État africain demande à tous les telcos et FAI de couper la connexion Internet en période de troubles ou à la veille de la publication des résultats des élections, comme cela s'observe très souvent dans certains pays africains. Si l'on s'en tient à la logique actuelle de Starlink, l'opérateur pourrait accéder à ce type de demande des États.

Mais, si l'on prend une fois encore le cas de la France, ce point n'est pas celui qui préoccupe vraiment. Le problème actuel de Starlink en France est que la loi n° 2021-998 du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, en son article 13, autorise jusqu'en juin 2025 une interception directe, via un « dispositif de captation spécifique », des communications émises ou reçues par les abonnés des communications par satellite (*voir encadré en page 13*).

Ainsi, dans le cadre d'une enquête judiciaire, Starlink doit être en mesure de fournir aux services spécialisés de renseignement un accès aux correspondances et aux données de connexion de ses utilisateurs sur demande d'un juge. Ou encore, doit autoriser le gouvernement à connecter sur ses installations (Starlink a deux sites en France)

un appareil ou un dispositif technique capable d'intercepter, sans avoir besoin de demander quoi que ce soit à Starlink, des correspondances émises ou reçues des utilisateurs par la voie satellitaire. StarLink n'a pas encore favorablement répondu à cette demande.

Peut-être faudrait-il dans les négociations avec Starlink émettre ce besoin. Surtout dans un contexte où plusieurs pays africains font face à des défis sécuritaires et luttent contre le terrorisme.

Pour ce qui est du Cameroun par exemple, la loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun prévoit, en son article 81, une disposition qui autorise des personnes à « *intercepter une communication privée à la demande d'une autorité judiciaire en conformité avec les lois applicables en la matière* ».

C'est en tout cas une exigence qui peut être mise sur la table, bien que l'opérateur ne soit pas prompt à répondre favorablement à cette requête comme c'est le cas en France.

## 6 – En cas de catastrophe et de conflits, Starlink

---

Enfin, et c'est l'élément le plus important à prendre en considération lors des négociations, Starlink doit pouvoir être du côté du gouvernement en cas de catastrophe naturelle ou de crise sécuritaire. La force que représente Starlink en cas de catastrophe naturelle ou de conflit est juste phénoménale. La guerre Ukraine-Russie a démontré le rôle crucial que peut jouer Starlink en période de troubles. Après le piratage ou la destruction de ses infrastructures de télécommunications, l'Ukraine n'avait plus que Starlink comme solution optimale pour la connexion Internet.

Mais Starlink a refusé de mettre ses services d'Internet par satellite à la disposition des forces ukrainiennes en 2022, alors qu'elles prévoyaient une attaque contre la Crimée occupée par la Russie. Au point où l'UE qui pense que « l'Ukraine ne devrait pas avoir à se fier aux caprices d'Elon Musk pour défendre son peuple » prévoit déjà de lancer cette année comme Starlink des satellites dans l'espace en vue d'une meilleure connectivité par satellite.

Ceci avec un programme spatial qui va nécessiter plusieurs milliards d'euros.

Selon Politico, plus de 3 milliards d'euros ont été collectés auprès de divers programmes de l'UE et d'une partie du budget de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour lancer ces travaux qui pourront donner une connexion Internet similaire à Starlink en période ou en situation de crise.

Le Pentagone a dû payer une somme importante à SpaceX pour que Starlink fonctionne en Ukraine. La fourniture de terminaux indispensables à son fonctionnement en Ukraine a fait l'objet d'un contrat entre le Pentagone et SpaceX. Contrat d'un montant de 23 millions de dollars US (14,1 milliards de F.Cfa environ) pour la période allant de juin 2023 à mai 2024, selon les médias spécialisés. Les États africains pourraient difficilement prendre ces mesures en cas de crise. (Suite à la page suivante)



Veillez  
Anticipez  
Innovez  
Brillez  
Progresssez



# ICT Media

## STRATEGIES

Your Progress,  
Our Success

Veille stratégique,  
Veille technologique,  
Veille médiatique,  
Live professionnel,  
Stratégies digitales.

### Les autres services de ICT Media STRATEGIES

- e-Réputation
- Personal branding
- Communication digitale
- Edition web et magazine
- Relations presse/publiques
- Formation et Etudes

Le cabinet de veille stratégique, d'e-Réputation et de Personal branding ICT Media Strategies fournit aux décideurs, aux chefs d'entreprises et aux institutions avides de résultats et de croissance des stratégies pour mieux mettre en exergue leur marque, leur image, leurs actions et leurs services. Plus encore, nous donnons aux décideurs des alertes et notes de veille stratégiques pour une meilleure prise de décisions.

**Siège social: Yaoundé - Etoudi. Rue 5.994**  
**Tél.: +237 243 26 45 56 / 674 61 01 68**

**E-mail: [contact@ictmedia.africa](mailto:contact@ictmedia.africa)**  
**BP: 806 Yaoundé Cameroun**

[www.ictmedia.africa](http://www.ictmedia.africa)

## Interceptions des communications électroniques émises ou reçues par la voie satellitaire : ce que dit la loi en France

« Art. L. 852-3. – I. – Dans les conditions prévues au chapitre Ier du titre II du présent livre et pour les seules finalités prévues aux 1o, 2o, 4o et 6o de l'article L. 811-3, peut être autorisée l'utilisation, par les services spécialisés de renseignement et les services mentionnés à l'article L. 811-4 désignés, au regard de leurs missions, par un décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, d'un appareil ou d'un dispositif technique mentionné au 1o de l'article 226-3 du code pénal afin d'intercepter des correspondances émises ou reçues par la voie satellitaire, lorsque cette interception ne peut être mise en œuvre sur le fondement du I de l'article L. 852-1 du présent code, pour des raisons techniques ou pour des motifs de confidentialité faisant obstacle au concours des opérateurs ou des personnes mentionnés à l'article L. 851-1. Les correspondances interceptées dans ce cadre sont détruites dès qu'il apparaît qu'elles sont sans lien avec la personne concernée par l'autorisation, et au plus tard au terme du délai prévu au 1o du I de l'article L. 822-2.

« II. – Par dérogation à l'article L. 821-4, l'autorisation est délivrée pour une durée maximale de trente jours, renouvelable dans les mêmes conditions de durée. Elle vaut autorisation de recueil des informations ou documents mentionnés à l'article L. 851-1 associés à l'exécution de l'interception et à son exploitation.

« III. – Un service du Premier ministre organise la centralisation des correspondances interceptées et des informations ou documents recueillis en application des I et II du présent article. Cette centralisation intervient dès l'interception des communications, sauf impossibilité technique. Dans ce cas, les données collectées font l'objet d'un chiffrement dès leur collecte et jusqu'à leur centralisation effective au sein du service du Premier ministre mentionné au présent alinéa. La demande prévue à l'article L. 821-2 précise les motifs faisant obstacle à la centralisation immédiate des correspondances interceptées.

« Les opérations de transcription et d'extraction des communications interceptées, auxquelles la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement dispose d'un accès permanent, complet, direct et immédiat, sont effectuées au sein du service du Premier ministre mentionné au premier alinéa du présent III.

« IV. – Le nombre maximal des autorisations d'interception en vigueur simultanément est arrêté par le Premier ministre, après avis de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement. La décision fixant ce contingent et sa répartition entre les ministres mentionnés au premier alinéa de l'article L. 821-2 ainsi que le nombre d'autorisations d'interception délivrées sont portés à la connaissance de la commission. »

II. – Le I est applicable jusqu'au 31 juillet 2025. Le Gouvernement adresse au Parlement un rapport d'évaluation sur l'application de ces dispositions au plus tard six mois avant cette échéance.

**Source : Extraits de l'article 13 de la loi No 2021-998 du 30 juillet 2021 relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement en France.**



## 6 – En cas de catastrophe et de conflits, Starlink reste incontournable (suite)

**Négocier avec Starlink, c'est également prendre en compte ces données et ces considérations afin que l'opérateur américain soit du côté de l'État en situation de crise et non pas du côté de l'ennemi.**

Le Cameroun et de nombreux pays africains font face aux menaces terroristes et font face à des défis sécuritaires urgents. N'imaginons pas qu'en cas de crise ou de défis sécuritaires, Starlink soit du côté de l'ennemi (qui utilise aussi Starlink) ou exige de fortes sommes d'argent pour rendre sa connexion soit disponible, soit indisponible.

Demander rapidement à Starlink de suspendre son service, c'est ignorer ces défis et aller en négociation avec des points en moins sur ces questions. Car l'opérateur américain, au regard de sa puissance, pourrait plier son petit doigt et vous attendre au tournant.



## Veille stratégique et e-Réputation

[www.ictmedia.africa](http://www.ictmedia.africa)

### Your Progress, Our Success

ICT Media STRATEGIES propose aux entreprises et aux décideurs éclairés des notes et fiches de veille quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles leur permettant de prendre des décisions stratégiques. Pour la veille par mots clés, **recevez instantanément sur WhatsApp** les actions et activités sur le web de vos concurrents, de votre marque ou de vos sujets de prédilection. Surveillez et prenez de l'avance !



#### E-REPUTATION

You are also a brand. Together, let's Build Your online reputation



#### LIVE STREAMING

Broadcast Your Event Live on your Facebook page. Also on X (Twitter), YouTube and



#### BUSINESS INTELLIGENCE

Watch, Anticipate, Innovate, Shine, Progress. In ICT, Telecoms and Digital Sectors.



Régie publicitaire web



Site web & hébergement



Personal & Nation branding



Formation & Etudes

## Contactez-nous

Etoudi, Yaoundé, Cameroon  
PO Box: 806, Yaoundé

+237 674 61 01 68  
+237 243 25 64 36

[contact@ictmedia.africa](mailto:contact@ictmedia.africa)

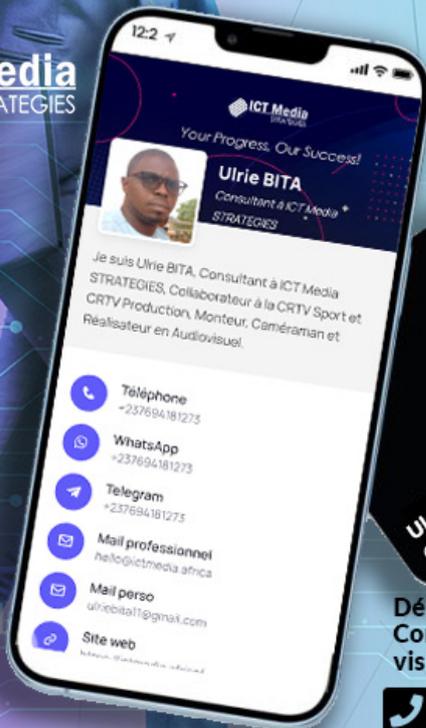
[ictmedia.africa](http://ictmedia.africa)



Rejoignez-nous: [www.ictmedia.africa/job](http://www.ictmedia.africa/job)



## Votre carte de visite digitale NFC



Avec votre carte de visite NFC, partagez vos contacts en un seul geste et sans contact



Créez également vos cartes NFC, pour partager les photos, vidéos, documents et présentations de vos séminaires, conférences et événements



Contacts et données accessibles également via QR Code

Démarquez-vous!  
Commandez votre carte de visite digitale NFC maintenant !



+237 674 61 01 68



[hello@ictmedia.africa](mailto:hello@ictmedia.africa)



[card.ictmedia.africa](http://card.ictmedia.africa)

## 7 – Laisser passer la connexion et engager des négociations

Comme indiqué précédemment, Starlink a choisi d'accéder aux demandes des régulateurs et des États africains sollicitant une suspension de la connexion Internet Starlink dans leur pays. Privant ainsi ceux qui avaient déjà acquis ce kit Starlink d'une bonne connexion Internet, mais surtout en les rendant moins compétitifs dans un monde où la concurrence est de taille. Chose qui va s'accroître dès la fin du mois d'avril 2024.

Les régulateurs peuvent juste engager des discussions avec Starlink, sans pour autant leur demander de déconnecter ceux qui sont déjà connectés. Car avec ses investissements à coups de milliards de dollars à travers ses satellites dans l'espace, Starlink est un géant en position de force.

D'après le décompte de l'astronome Jonathan McDowell qui suit la progression de Starlink dans l'espace, en mars 2024, Space X totalisait déjà 5 504 satellites Starlink en orbite, dont 5 442 opérationnels. Les satellites Starlink ont une durée de vie d'environ cinq ans et SpaceX ambitionne de porter cette mégaconstellation à 42 000 satellites. Le projet Direct To Phone pour la connexion Internet directement dans les smartphones va davantage renforcer la puissance de Starlink.

**Plus encore, les régulateurs africains peuvent forcer la main à Starlink en leur demandant de s'installer officiellement plus tôt que prévu selon leur calendrier. Un communiqué dans ce sens sera sans doute salué par le public, les pros du numérique et les utilisateurs qui expérimentent déjà ce service.**

**Selon son calendrier officiel disponible sur son site Web, c'est en 2025 que Starlink devrait s'installer officiellement au Cameroun et en RDC. Au Cameroun, l'on apprend que le dossier de Starlink pourrait être déposé ce mois d'avril 2024.**

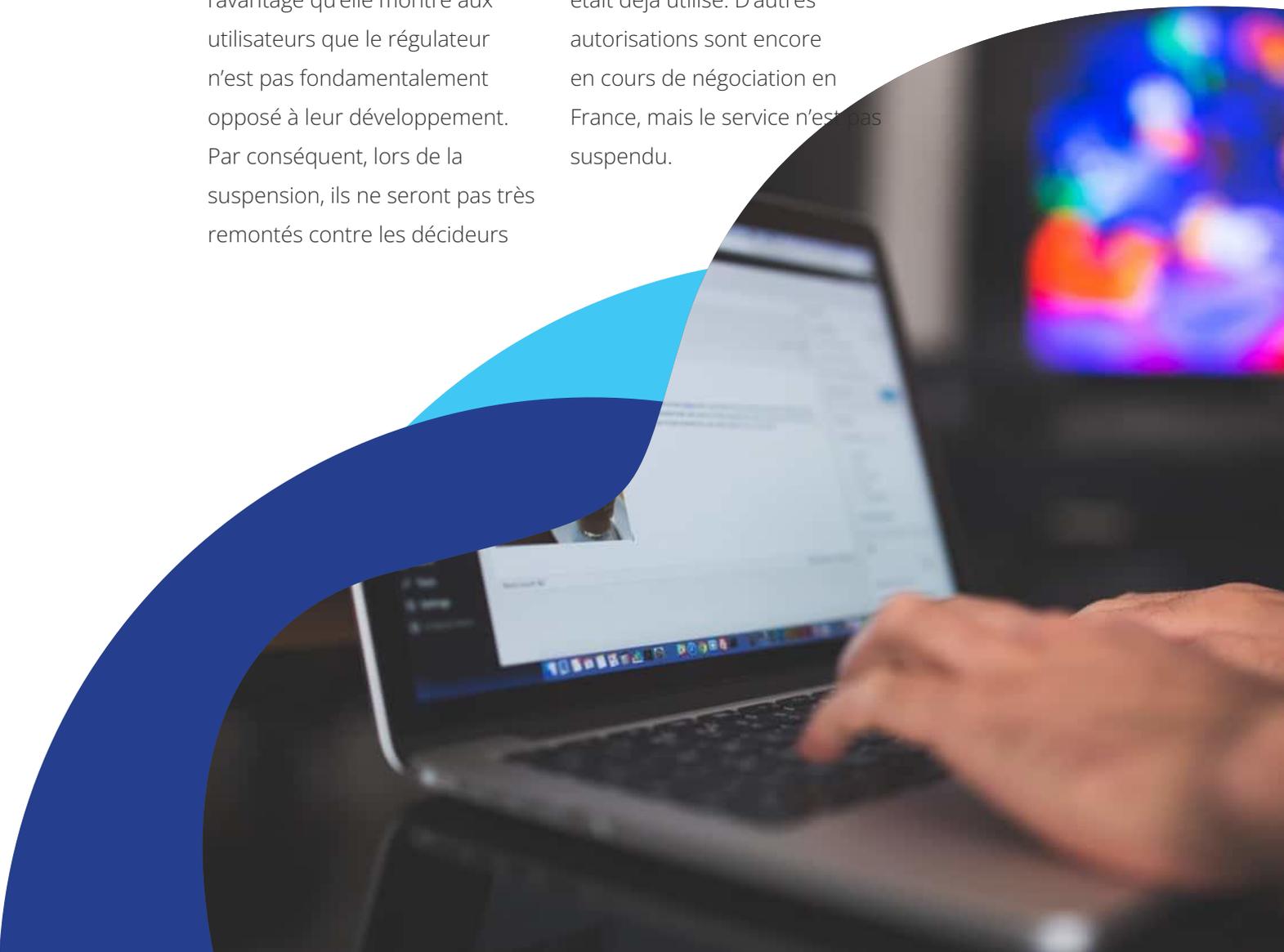
## 7 – Engager des négociations (suite)

En Afrique aujourd'hui, Starlink revendique déjà une présence officielle dans sept pays : le Nigeria, le Mozambique, la Zambie, le Malawi, le Kenya, l'île Maurice et le Rwanda. L'opérateur américain indique que plusieurs pays africains seront officiellement activés en 2024. C'est le cas en Afrique centrale, du Gabon, du Congo et du Tchad.

L'option de publier un communiqué invitant Starlink à s'installer légalement sans exiger la suspension des services a l'avantage qu'elle montre aux utilisateurs que le régulateur n'est pas fondamentalement opposé à leur développement. Par conséquent, lors de la suspension, ils ne seront pas très remontés contre les décideurs

(régulateurs et ministres), car l'image que l'interdiction directe de Starlink renvoie aux utilisateurs est que ces décideurs freinent et empêchent leur productivité et par ricochet baissent leur rentabilité dans un contexte où persistent les problèmes de connexion Internet via la fibre. Ceci, même si c'est une décision de Starlink de suspendre.

C'est ce qu'a par exemple laissé faire la France qui a donné des autorisations nécessaires en 2023 alors que le service était déjà utilisé. D'autres autorisations sont encore en cours de négociation en France, mais le service n'est pas suspendu.

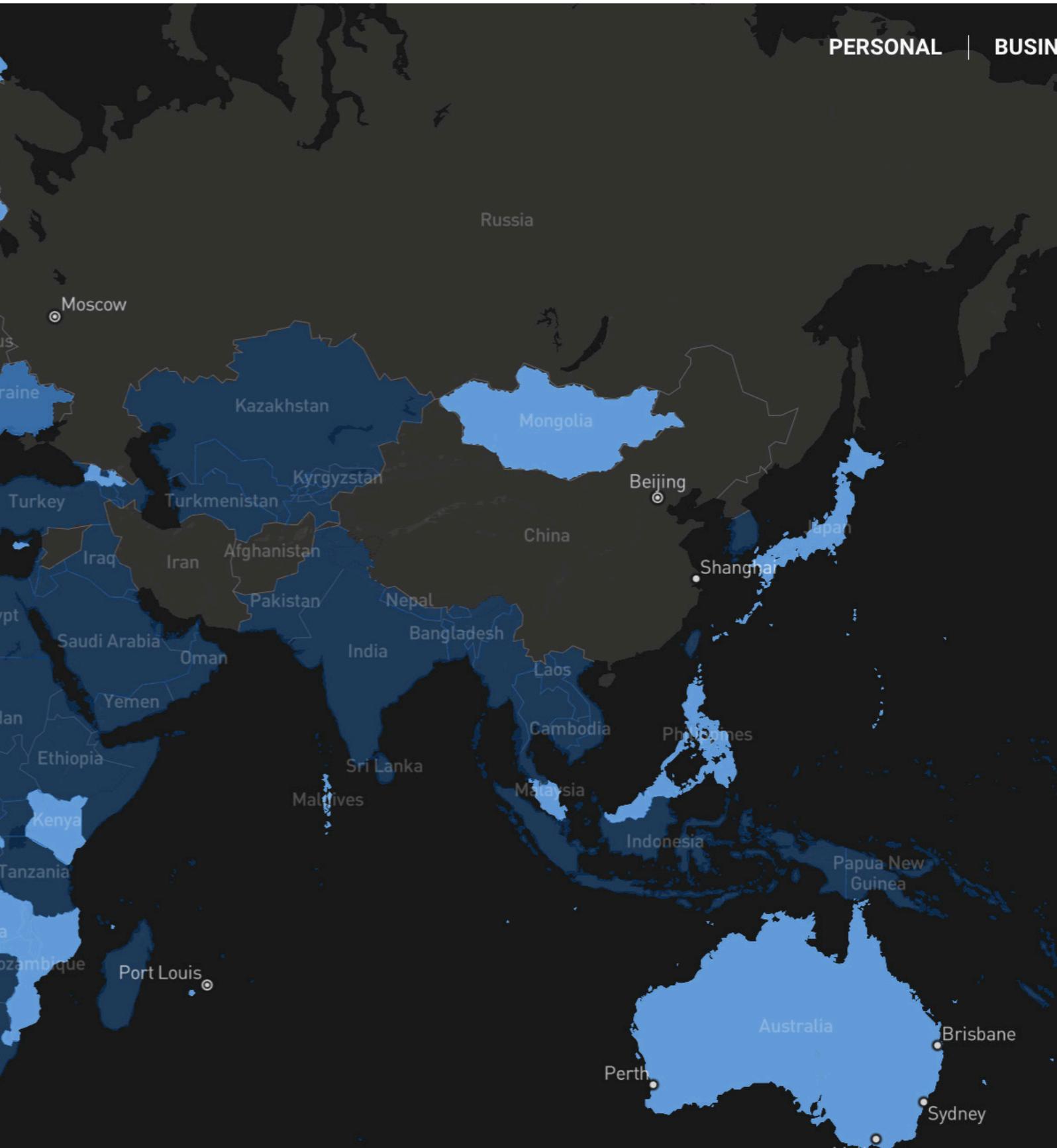


# Starlink en Afrique

Présence officielle dans sept pays : le Nigeria, le Mozambique, la Zambie, le Kenya, le Malawi, l'île Maurice et le Rwanda.



Source: [starlink.com/map](https://starlink.com/map)



## 8 – Négocier aussi la baisse des prix du kit Starlink

---

Starlink a une politique de prix qui diffère en fonction des pays. Les abonnés des pays en développement payent moins que ceux des pays développés. À la fois en terme d'acquisition des kits et en terme d'abonnement mensuel. Toujours dans le cadre de la négociation avec Starlink, la problématique des prix peut être abordée.

Au Nigeria, comme mentionné plus haut, le prix total du kit y compris la livraison était fixé en janvier 2023 lors du lancement de la commercialisation à 394 700 nairas (185 500 FCFA au cours actuel du naira au 08 avril 2024). L'abonnement mensuel au service, lui, coûte 38 000 nairas (17 800 FCFA au cours actuel du naira au 08 avril 2024).

Consciente de ce que ce montant est élevé pour les populations rurales, la NCC (le régulateur télécoms) a engagé des négociations avec Starlink dans le but de baisser ces tarifs. Ceci en considérant sa volonté de concrétiser son plan national pour le haut débit du Nigeria (NNBP 2020-2025) visant à porter le taux de pénétration du haut débit au Nigeria à 90 % d'ici à 2025, et bien au-delà de 50 % à la fin de 2023. (Suite à la page suivante)



## 8 – Négocier avec Starlink (Suite et fin)

---

Après plusieurs négociations, Starlink a accepté de baisser le coût du kit d'installation de 2 %. Ainsi, son prix est passé de 378 000 Nairas à 299 500 Nairas. Même si la baisse n'a duré que le temps d'un mois, cela a permis à bon nombre de Nigériens de se procurer le kit à un coût abordable. Ce genre de négociation devrait être au menu des discussions des pays africains avec Starlink.

Au regard de ce qui précède, les régulateurs et les États africains gagneraient à entrer en négociation avec Starlink (et pourquoi ne pas effectuer un voyage à Los Angeles aux États-Unis à la rencontre de SpaceX).

**Pour évoquer ces différents points qui seraient bénéfiques, non seulement pour les entreprises, les PME et les startups avides et affamées de connexion internet de qualité, mais également pour les États africains qui dépensent des sommes colossales pour activer des plans nationaux de télécommunications d'urgence et bien d'autres en cas de crise.**

**Il y va de la compétitivité et des intérêts des PME, des entreprises, des particuliers et des États. Qui veut aller loin, ménage sa monture. Et c'est maintenant qu'il faut le faire !**





# ICT Media

STRATEGIES

## Veille stratégique et e-Réputation

[www.ictmedia.africa](http://www.ictmedia.africa)

Your Progress, Our Success

ICT Media STRATEGIES propose aux entreprises et aux décideurs éclairés des notes et fiches de veille hebdomadaires et mensuelles pour prendre des décisions stratégiques. Pour la veille par mots clés, reçois sur WhatsApp les actions et les tendances de vos concurrents, de votre marché de prédilection. Surveillez et prenez



### E-REPUTATION

You are also a brand. Together, let's Build Your online reputation



### LIVE STREAMING

Broadcast Your Event Live on your Facebook page. Also on X (Twitter), YouTube and



### BUSINESS INTELLIGENCE

Watch, Anticipate, Innovate, Shine, Progress. In ICT, Telecoms and Digital Sectors.



Reputation  
public  
w

Personal  
bra

ux décideurs  
e veille quotidiennes,  
s leur permettant de  
giques.  
**Recevez instantanément**  
activités sur le web de  
rque ou de vos sujets de  
enez de l'avance !



**Stratégie  
Digitale  
Web**



**Site web &  
hébergement**



**PR & Nation  
Building**



**Formation &  
Etudes**



## Contactez-nous

 Etoudi, Yaoundé. Cameroon  
PO Box: 806, Yaoundé

 +237 674 61 01 68  
+237 243 25 64 36

 [contact@ictmedia.africa](mailto:contact@ictmedia.africa)

[ictmedia.africa](http://ictmedia.africa)





**ICT Media**  
STRATEGIES



Contact Info

---



+237 674 61 01 68



[d.beugas@ictmedia.africa](mailto:d.beugas@ictmedia.africa)



Yaoundé, Cameroun



[www.ictmedia.africa](http://www.ictmedia.africa)